

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 MARS 2024**

Présents : BOUET Simone, LOUDCHER Rose-Marie, MAIZERET Patrick (président), NEZAN Jany, ROBERT Christian et VIGROUX Mary-Hélène.

Pouvoirs : ALBENQUE Alexandra et PICHAVANT Hélène qui ont donné leur pouvoir à Patrick Maizeret

Le quorum étant atteint, la séance débute à 14h30.

Patrick prend la parole et dirige les débats.

### **- Rapport moral :**

Les activités de l'association se sont poursuivies tout au long de l'année 2023 :

- Les ateliers tricots se sont tenus régulièrement sous la houlette de Jany, dans la joie et la bonne humeur. Au cours de ces réunions de nombreux vêtements ont été réalisés par les tricoteuses.
- Des ventes d'artisanat ont été effectuées au cours de 3 manifestations : 2 fêtes de la vigne en juin et novembre et la fête de la Courge en octobre. Cela a permis de récolter plus de 950 €.
- Les ventes de timbres de collection se sont déroulées tout au long de l'année sur l'internet ou au siège de l'association. Il a été récolté plus de 4 000 €. Ceci a été possible grâce aux nombreux dons reçus au cours de l'année 2023 : plus de 50 dons nous sont parvenus. Ces dons proviennent de collectionneurs qui offrent leurs doubles, de particuliers ayant une collection que ne les intéresse pas ou de personnes qui recueillent des timbres sur leur lieu de travail.

### **- Rapport financier :**

En l'absence de la trésorière démissionnaire, Patrick présente les comptes de l'association.

Nous avons récolté en 2023 au total 5 986,83 €, répartis ainsi :

- Artisanat : nous avons recueilli 1 581 €, dont 79 € chez Corinne (expo-vente dans le magasin de fruits et légumes), 972 € lors de manifestations et 530 € au siège de l'Association.
- Articles de collection : les ventes ont rapporté 4 236,21 €, dont 3 479,96 € sur internet et 1 039 € au siège. Il convient de déduire 282,75 € de rétrocessions à des personnes qui nous ont confié la vente de leurs articles philatéliques.
- Autres recettes : 169,02 €, dont 112,92 € d'intérêts sur le livret A.

Les charges s'élèvent à 136,90 €, principalement pour les frais d'assurance et les frais bancaires. Il est à noter que les charges ne représentent que de 2,28% des recettes.

L'excédent d'exploitation s'élève donc à **5 849,93 €**.

Il pourrait donc être versé **6 000 €** (en ajoutant 150,07 € provenant du report à nouveau au 01/01/2023). Cette somme pourrait être répartie entre 6 ONG : Planète Urgence, Espoir pour un enfant, ADIE, Pour un Zébu, Passerelle Insertion et Hamap.

**- Approbation du budget :**

Le budget est adopté à l'unanimité et il est donné quitus à la trésorière.

**-Rapport des projets des ONG que nous envisageons de soutenir en 2023 :**

Il est décidé à l'unanimité de verser 6 000 €, à répartir entre 6 ONG (soit 1 000 € à chacune) : Planète Urgence, Espoir pour un enfant Hérault, ADIE, Pour un Zébu, Passerelle Insertion et HAMAP.

**- Activités de l'association :**

Patrick souligne que l'activité philatélique marche toujours bien, les ventes de timbres sont réalisées aussi bien sur internet qu'au siège de l'association, grâce aux dons des généreux donateurs.

L'activité artisanat continue avec les ateliers tricots sous la houlette de Jany.

Les ventes d'artisanat seront réalisées au cours des évènements suivants :

- Forum des associations en septembre
- Fête de la Courge en octobre
- Rencontres vigneronnes au Domaine du Claud en novembre

**- Renouvellement du bureau :**

Pour des raisons personnelles, Babeth Soulier-Laporte et Agnès Hédon ont démissionné de leur poste respectivement de secrétaire et de trésorière. Ces 2 postes, indispensables à la marche de l'association, sont donc à pourvoir.

Se présentent aux postes suivants :

- Président : Patrick Maizeret (renouvellement)
- Secrétaire : Jany Nézan
- Trésorière : Hélène Pichavant

A l'unanimité des membres présents et représentés, ils sont tous les trois élus à ces postes.

La séance est levée à 16h.

La secrétaire, Jany NEZAN

